Questure - Quæstuur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aperçu des décisions/réalisations les plus importantes du Collège des questeurs au cours de la législature actuelle

En séance plénière du 18 décembre 2013, la Chambre des représentants a décidé, dans un souci de diminuer les fonctions spéciales au sein de l'Institution, de supprimer le Collège des questeurs. A partir de la prochaine législature, les compétences du Collège (dépenses, matériel, bâtiments, etc.) seront reprises par le Bureau de la Chambre.

Lors de sa dernière réunion, le 22 avril 2014, le Collège a établi un aperçu des décisions/réalisations les plus importantes intervenues au cours de la législature 2010-2014. En effet, au cours de cette période, le Collège des questeurs a dû souvent trancher, en partie à cause de circonstances extérieures – situation budgétaire- et en partie à cause de projets qui avaient débuté précédemment et qui ont dû être poursuivis – aménagement/rénovation du complexe Forum par exemple.

1. Economies

a. Contexte :

A partir de début 2012, il a été clair qu'un grave problème budgétaire serait rencontré si l'on ne diminuait pas les dépenses, vu la décision du gouvernement de geler de la dotation. Par conséquent, le Collège a décidé d'instaurer toute une série de mesures qui entraîneraient des économies récurrentes .

Ainsi, les indemnités parlementaires, les indemnités pour fonctions spéciales, les subsides aux groupes et certaines interventions octroyées aux membres ont été diminués. En outre, un effort considérable a été consenti en vue de réaliser des économies d'énergie et de diminuer la consommation de papier, de matériel de bureau, etc. Plusieurs investissements ont été reportés ou annulés et des contrats avec des fournisseurs de services ont été renégociés.

Les chiffres ci-dessous indiquent l'effet de ces mesures :

	Evolution en % 2013 par rapport à 2009
Bibliothèque	- 13,19
Imprimeurs	- 90,63
Bâtiments	- 16,71
Equipement entretien	- 16,99
Consommation courante	- 38,20
Documentation	- 10,82
Colloques/Délégations étrangères	- 43,93
Organisations extra parlementaires	- 26,47
Imprimerie	- 38,87
Bâtiments	- 40,95
Equipements	- 73,84
Informatique	- 71,54

Il faut encore ajouter à ceci que le littera B (personnel) décroît depuis fin 2013.

2. Forum

Le complexe du Forum a été acheté le 18 décembre 2009 et, lors de l'entrée en fonction du Collège des questeurs actuel en juillet 2010, le masterplan pour le bâtiment I du Forum était achevé.

Le Collège était responsable de l'organisation de la mise en service de ce bâtiment et l'adaptation des plateaux aux divers services qui allaient s'y installer (cloisonnement, recouvrement des sols etc).

Entre-temps, le Forum I est entièrement occupé et dans le bâtiment II, certaines parties casco seront aménagées à partir de la mi-2014 en vue d'y installer six nouvelles salles de commission. Le reste de ce bâtiment est occupé également depuis mi-2013.

A partir de la mi-2014, le bâtiment Forum III sera rénové .

L'hébergement d'une partie des services de la Chambre dans les bâtiments I et II a permis à la Chambre de louer des bureaux et des emplacements de parking ainsi libérés et de vendre un vieux bâtiment non ergonomique et non économe en énergie.

3. Autres décisions importantes

a. intensification de la collaboration avec le Sénat suite à la modification radicale de cette Assemblée à partir de la prochaine législature, notamment par le transfert de personnel du Sénat lorsque la Chambre doit procéder à un recrutement.

b. mesures relatives à l'environnement : désignation d'un coordinateur environnemental, entre autres en vue d'obtenir un EMAS ; réalisation d'un audit énergétique, etc ;

c. modification de la réglementation en matière d'indemnités de sortie et de titres honorifiques ;

d. synergies logistiques avec les organes à dotation (imprimerie, économat…).

Bruxelles, le 23 avril 2014

J. GALANT
Questrice

S. SMEYERS
Questrice

G. KINDERMANS
Questeur

C. BURGEON
Présidente du Collège
des questeurs